

NOTE

SUR LES

MIGRATIONS ET LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE EN FRANCE

DE LA

GRUE CENDRÉE

(*GRUS CINEREA*)

D'APRÈS LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE TERRITORIALE
DE 1885 ET 1886

PAR

M. LOUIS TERNIER

La Grue cendrée est, en France, un grand migrateur, un de ces Oiseaux de long cours qui ne font que passer au-dessus de nos provinces, sans presque jamais s'y arrêter.

Le passage des Grues a cependant été régulièrement noté par les observateurs, et leurs remarques permettent de suivre assez facilement le sens de la migration de ces Échassiers à travers nos contrées.

La plupart des observations paraissent justes et s'appliquer exactement à la Grue cendrée, sans confusion avec la Cigogne, ce qui aurait pu aisément se produire. Cela semble résulter de ce que nous verrons, — en étudiant la marche des Cigognes, — la direction suivie par les Grues, d'après les données de l'enquête, différer notablement de celle prise par les Cigognes.

La Grue cendrée ne s'arrêtant pas d'une façon régulière en France, il n'y a pas, pour suivre sa migration et indiquer sa distribution géographique en France, à diviser ce pays par zones comme pour les autres Oiseaux.

C'est pourquoi la carte qui a été dressée avec les données de l'enquête, porte simplement l'indication des départements traversés par les Grues et le sens de leur descente vers le Sud-Ouest et le Sud. Le mouvement de retour, se faisant en sens inverse, n'a pas besoin d'être indiqué.

Le tableau suivant résume les remarques des observateurs qui ont répondu au questionnaire ; 28 départements, puis la Corse et l'Algérie y figurent seuls.

Les observateurs des autres départements sont restés muets sur les demandes relatives aux Grues.

Tableau résumant les observations recueillies sur le passage de la Grue cendrée en France.

1. — Vosges.

ARRIVÉE : du 4 au 20 mars, direction nord-est.

DÉPART : du 18 octobre au 16 novembre ; direction sud-ouest ; vent sud.

Peu commune.

NOMS LOCAUX : *Grue et Oie*.

2. — Meuse.

ARRIVÉE : du 15 au 20 mars.

DÉPART : en octobre et novembre ; direction sud-ouest ; vent sud-est. Ne s'arrête pas.

3. — Ardennes.

ARRIVÉE : mars et avril, direction nord, vent sud.

DÉPART : dernière quinzaine d'octobre ; direction sud ; vent sud-ouest.

Commune.

4. — Somme.

Deux individus seulement tués après une tempête du sud, décembre 1880.

5. — Aube.

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : 15 octobre.

6. — Haute-Marne.

ARRIVÉE : mars et commencement d'avril ; direction nord-ouest ; vent est, nord.

DÉPART : octobre et novembre.

Nicherait en avril, deux couvées, cinq œufs.

7. — Aisne.

Passe.

8. — Yonne.

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : octobre.

9. — Nièvre.

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : octobre.

En bandes nombreuses.

10. — Loiret.

DÉPART : fin octobre ; direction sud ; vent nord-est.

NOM LOCAL : *Dinde sauvage*.

11. — Loir-et-Cher.

Indiquée par un observateur comme commune.

Par un autre comme accidentelle.

Passe seulement.

13. — Cher.

ARRIVÉE : février ; direction nord, nord-ouest.

DÉPART : octobre ; direction sud, sud-est.

Ne s'abat pas.

14. — Indre.

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : octobre, novembre.

Les 16 et 17 octobre. 1899, 11 heures, à Valençay, passage de 150 Grues environ ; direction sud-ouest ; vent nord-est.

Le 19 octobre, 5 heures soir, passage de 23 Grues; direction sud-ouest; vent est.

(Observation personnelle.)

15. — **Charente.**

ARRIVÉE : 11 mars.

DÉPART : 20 octobre.

16. — **Charente-Inférieure.**

Passé très accidentellement.

17. — **Deux-Sèvres.**

DÉPART : octobre; direction sud-ouest.

18. — **Haute-Garonne.**

Passé, rare.

19. — **Gironde.**

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : octobre, novembre.

Commune?

20. — **Dordogne**

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : novembre.

De passage régulier.

S'arrête accidentellement.

21. — **Gers.**

ARRIVÉE : mars.

DÉPART : octobre.

Commune.

22. — **Hautes-Pyrénées.**

Passé au départ en troupes nombreuses, en octobre et novembre, direction toujours parallèle aux Pyrénées, est à ouest.

23. — **Basses-Pyrénées.**

Passages nombreux au départ en octobre.

Commune.

24. — **Pyrénées-Orientales.**

Passe.

25. — **Vaucluse.**

Passe en novembre.

26. — **Drôme.**

Passe régulièrement en novembre.

27. — **Saône-et-Loire.**

ARRIVÉE : mai.

DÉPART : août, septembre, octobre; direction sud; vent sud.

28. — **Var.**

ARRIVÉE : février (22 et 24), direction nord-est.

DÉPART : août et novembre; direction ouest,

NOM LOCAL : *Gruos*.

29. — **Corse.**

Vue en décembre, janvier.

30. — **Algérie.**

Vue en novembre, allant de l'ouest à l'est.

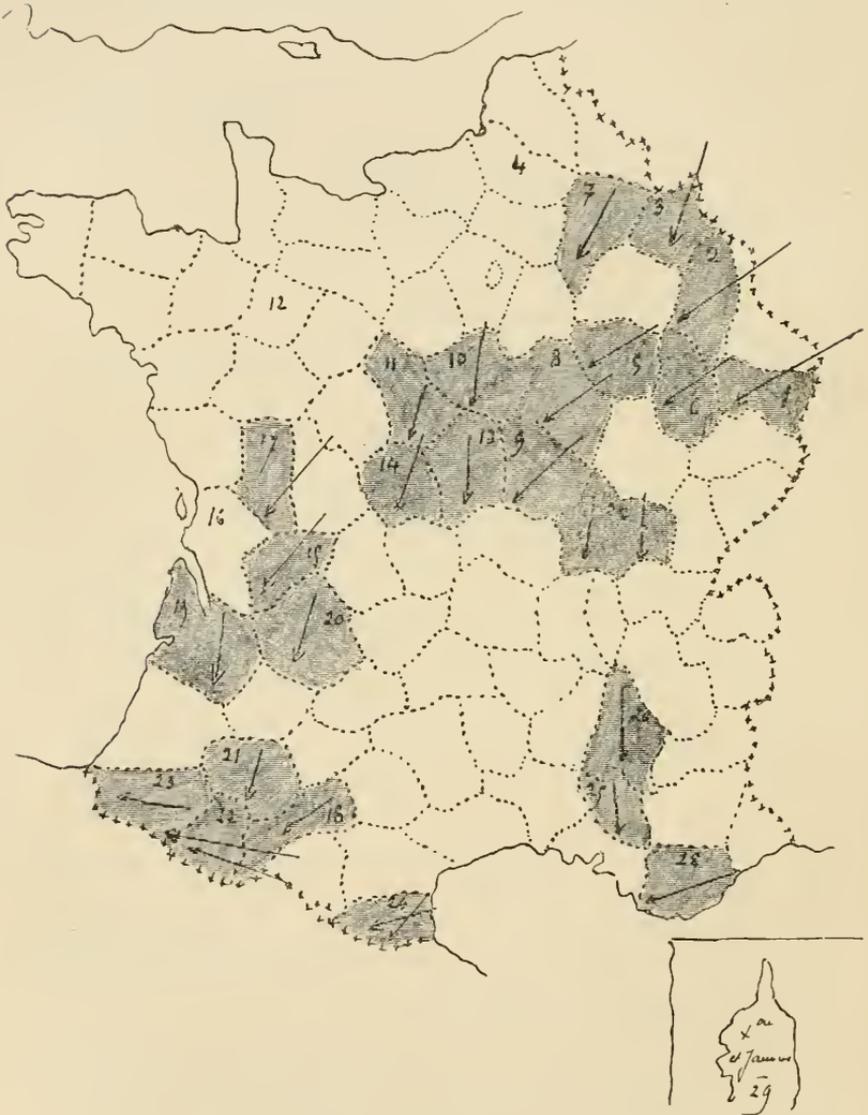
La carte dressée d'après les données du tableau est divisée en deux parties :

L'une, blanche, englobe les départements sur lesquels les Grues paraissent ne point passer, au moins d'une façon constante et régulière.

L'autre partie, teintée en gris, comprend les départements sur lesquels passent régulièrement les Grues; les flèches indiquent la direction du passage de départ. Le passage de retour se fait en sens inverse.

Les départements de la Somme, de la Mayenne et de la Charente-Inférieure, bien que numérotés, parce que les observateurs de ces départements y ont signalé des cas

accidentels de présence des Grues, n'ont pas été teintsés, les renseignements paraissant insuffisants pour les classer



CARTE n° 1. — Grue cendrée.

parmi les départements régulièrement traversés par les Oiseaux qui nous occupent. Les numéros correspondent à ceux du tableau.

Il résulte du tableau et de la carte que les Grues ont un mouvement de descente bien caractérisé du nord-est au sud-ouest, avec ramification partielle vers le sud en suivant la vallée du Rhône.

Comme toujours, il est nécessaire de consulter, en même temps que la carte qui accompagne ces études, une carte orographique de la France.

On voit immédiatement que la ligne suivie par les Grues indique sans conteste que ces Oiseaux contournent toutes les chaînes de montagnes, et évitent le plateau central et la plus haute partie de la ligne de partage des eaux.

Le gros de la troupe, arrivant en France, au-dessus de cette chaîne de partage des eaux, et la traversant dans sa partie la moins élevée vers les monts de l'Argonne, se répand dans le bassin de la Seine, de la Loire et de la Garonne, et passe en Espagne, après avoir parfois côtoyé les Pyrénées, par les défilés des Basses-Pyrénées.

Les observateurs ont en effet remarqué que les Grues suivent une ligne parallèle aux Pyrénées, sur les départements bornés par cette chaîne de montagnes.

Une autre partie du corps de migration des Grues entre en France par la frontière nord-est, va directement gagner les bords de la Méditerranée en suivant la vallée de la Saône et celle du Rhône. Il est probable que tous les départements traversés par ces cours d'eau sont visités par les Grues, mais les renseignements ayant fait défaut pour ces départements, j'ai dû les faire figurer parmi les départements blancs, alors qu'une enquête plus approfondie aurait peut-être permis de les classer parmi les départements teintés en gris.

Quoi qu'il en soit, le mouvement de migration des Grues est révélé d'une façon assez satisfaisante par les données de l'enquête de 1885 et 1886.

Nous avons dû nous borner à enregistrer les résultats de cette enquête. Il est facile de les compléter à l'aide de quelques hypothèses et de déductions rendues assez plausibles par les indications qui résultent de l'étude des observations recueillies.

ZOBODAT - www.zobodat.at

Zoologisch-Botanische Datenbank/Zoological-Botanical Database

Digitale Literatur/Digital Literature

Zeitschrift/Journal: [Ornis - Journal of the International Ornithological Committee.](#)

Jahr/Year: 1899

Band/Volume: [10](#)

Autor(en)/Author(s): Ternier Louis

Artikel/Article: [NOTE SUR LES MIGRATIONS ET LA DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE EN FRANCE DE LA GRUE CENDREE 205-211](#)